

ÉDITORIAL

L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur : Recueil de données scientifiques et outil de dialogue avec la société

Andrée BUCHMANN*

En collaboration avec Séverine KIRCHNER**

L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, partie intégrante du nouveau dispositif de Sécurité sanitaire mis en place en France depuis quelques années [Institut de veille sanitaire (InVS), Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE)], révèle un basculement culturel essentiel des pouvoirs publics de ce pays.

Ce nouveau dispositif témoigne de la volonté de passer d'une culture du secret et de gestion de crise (Tchernobyl, amiante) à une démarche de développement durable fondée sur la prévention, le partenariat, le dialogue, la démocratie et la transparence.

Voulu par les pouvoirs publics, il est également porté par de très nombreux scientifiques, travaillant en réseau sur l'ensemble du territoire, et par le monde médical qui commence à s'ouvrir un peu plus à la problématique de la santé environnementale, promue (avec une détermination sans faille) par un trop petit nombre de professionnels de la santé, dont l'APPA. C'est aussi en reconnaissance de l'action de cette association que son président, M. le Pr Festy s'est vu confier la présidence du conseil scientifique de l'Observatoire.

Créé par les ministères chargés respectivement du logement, de l'environnement et de la santé, et lancé le 10 juillet par Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'État au Logement, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur a une double mission :

- **fournir des données scientifiques fiables et validées :** quelle est la part de transfert des polluants extérieurs ? qu'est-ce qui est généré directement par les matériaux, les aménagements intérieurs ? qu'induisent nos comportements, nos modes de vie ? Ces données seront à la

disposition de la communauté scientifique et des pouvoirs publics et serviront de référence pour l'évolution de la réglementation, mais aussi alimenteront une démarche plus informative à destination des professionnels de la filière de la construction ;

- **devenir un outil de dialogue avec la société :** à côté des structures formelles, un conseil de surveillance, un conseil scientifique (pour partie au sein de l'AFSSE) et un comité consultatif constitué dans le cadre du Conseil national de l'air, des groupes d'échange locaux se mettent en place à l'échelle du territoire. Ces groupes sont ouverts à toutes celles et tous ceux qui désirent participer, chercher des informations, faire des propositions, prendre des initiatives.

C'est aussi une mécanique unique en Europe suscitant aujourd'hui l'intérêt de la communauté scientifique d'autres pays sur la prise en compte des situations de pollution à l'intérieur des lieux de vie et des déterminants environnementaux et comportementaux qui les composent. Conçu pour contribuer à l'évaluation et à la gestion des risques sanitaires, l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur est aussi une source de développement et d'innovation dans le domaine du bâtiment (matériaux, équipements, maintenance, pratiques) et des produits de consommation courante. Il sera aussi un instrument important pour contribuer à mettre en place des décisions de politique publique sur les questions de santé dans les bâtiments.

La campagne pilote qui s'est déroulée sur trois sites (régions Nord-Pas-de-Calais, de Strasbourg et d'Aix-Marseille), suite à un an et demi de travail préparatoire a permis :

- la constitution d'un réseau d'experts scientifiques, techniques et opérationnels coordonné par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), opérateur de l'Observatoire, soit environ 70 personnes issues d'une vingtaine d'organismes nationaux et internationaux dans les domaines des sciences du bâtiment, de la météorologie environnementale, de l'épidémiologie et l'évaluation des risques sanitaires. Ce réseau de parte-

* Présidente de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur.

** Responsable scientifique de l'Observatoire.

Observatoire de la qualité de l'air intérieur – 4, avenue du
Recteur Poincaré – 75016 Paris
Tél : 01 46 47 79 62 - Fax : 01 46 47 79 69
E-mail : observatoire@air-interieur.org
Site Web : <http://www.air-interieur.org>

naires, régulièrement mobilisés au sein de groupes de travail ad hoc est aujourd'hui le gage de la rigueur scientifique d'un dispositif pluridisciplinaire en mouvement, ouvert aux nouveaux questionnements d'un domaine trop peu étudié jusqu'ici ;

- la préparation du programme d'action de la première campagne in situ de l'Observatoire : 720 logements et 80 écoles répartis sur la France entière pour lesquels seront recueillies :

- des données de pollution (NO₂, CO, composés organiques volatils et aldéhydes, biocides, bactéries, moisissures, acariens, allergènes de chats et de chiens, particules inertes globulaires, fibres minérales artificielles) et d'environnement (CO₂, température et humidité relative),

- des informations descriptives détaillées sur les logements (situation générale et environnement extérieur, caractéristiques physiques de l'immeuble, taille du logement, dépendances, chauffage, équipement sanitaire, aération du logement, travaux, description des pièces), les écoles (situation générale et environnement extérieur, descriptif de l'école, des bâtiments, de la salle de classe, des équipements, des animaux et des plantes, des travaux) et leurs occupants (composition du ménage/classe, installation dans le logement, statut d'occupation, ressources, occupation actuelle, activités ainsi que recueil du temps passé par les occupants dans les différents micro-environnements intérieurs et les activités associées) ;

- le développement des outils d'investigation (protocoles d'échantillonnage et d'analyse, questionnaires d'enquête, etc.) et de gestion des données (base de données) ;

- la mise en œuvre d'une campagne pilote comprenant une centaine de sites environ (90 logements et 9 écoles répartis sur 3 sites géographiques : Nord-Pas-de-Calais, Strasbourg et Aix-Marseille), destinée à tester et valider les choix méthodologiques et organisationnels ;

- enfin, la constitution d'un inventaire des données françaises disponibles dans le domaine de l'air intérieur depuis 1990.

Les premiers résultats (quelque 2 millions de données) de la campagne pilote confirment l'intérêt de mettre en œuvre des campagnes sur le terrain dans les lieux de vie existants.

La phase opérationnelle débutera en 2002 et concernera 800 lieux de vie par an. Il s'agit d'enquêtes in situ, les appareils de mesure restant sur place et en situation d'occupation pendant une semaine.

L'exigence de transparence nous conduit à réfléchir de manière la plus ouverte possible à la mise à disposition des résultats, sous deux formes :

- les données brutes, à destination des pouvoirs publics et de la communauté scientifique ;

- les données intelligibles mais le moins possible interprétées, à destination des professionnels et du public.

Ils pourront être communiqués sur support papier (résultats annuels ou intermédiaires) ou informatiques, notamment grâce à un site Internet, ou à travers des échanges directs, Observatoire-public, en particulier à travers les Ateliers de l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur, les groupes de travail locaux, les interventions dans les formations, colloques, etc.